

Quelques définitions du développement durable

2008

UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature (1980)

« Un développement qui prévoit des améliorations réelles de la qualité de la vie des humains et en même temps conserve la vitalité et la diversité de la Terre. Le but est un développement qui soit durable. À ce jour, cette notion paraît utopique, et pourtant elle est réalisable. »

ONU Organisation des Nations unies (1987)

« un développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. »

UICN, PNUE Programme des Nations unies pour l'Environnement, WWF

« Un développement améliorant la qualité de la vie humaine en respectant la capacité de son écosystème ». (*Rapport caring for the Earth : a Strategy for Sustainable Living*)

Conseil de la Terre (Earth Council), 1997

« Vivre équitablement, en accord avec les moyens naturels »

Ignacy Sachs

"Les cinq dimensions de la durabilité ou de l'écodéveloppement sont : la dimension sociale (autre croissance, autre vision de la société), économique (meilleure répartition et gestion des ressources, plus grande efficacité), écologique (minimiser les atteintes aux systèmes naturels), spatiale (équilibre ville-campagne, aménagement du territoire), culturelle (pluralité des solutions locales qui respectent la continuité culturelle) »

Union européenne

« Une politique et une stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, le respect de l'environnement sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine (5ème programme communautaire en matière d'environnement, vers un développement soutenable, 93-2000) »

Commission européenne

« Une réglementation et une stratégie dont le but est d'assurer la continuité à travers le temps d'un développement social et économique, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles qui sont essentielles à l'activité humaine ».

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economique (2001)

« Un ensemble coordonné de processus participatifs permettant de progresser de façon continue dans les domaines de l'analyse, du débat, du renforcement des capacités, de la planification et de la mobilisation des ressources et permettant de concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la société, où de procéder, le cas échéant à des arbitrages »

Les Amis de la Terre

"Quatre composantes essentielles et indissociables : la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, le respect de la diversité culturelle ; l'utilisation viable des ressources naturelles en

privilégiant les énergies renouvelables ; la mise en œuvre de politiques économiques garantissant le développement local et le respect des droits sociaux ; la transparence et la participation des citoyens aux choix de société »

The World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

« Trois piliers : croissance économique, équilibre écologique et progrès social. La poursuite du développement durable est bonne pour le commerce (« business ») et le commerce est bon pour le développement durable ».

Communauté urbaine de Dunkerque

« Le développement durable vise à promouvoir, par l'action collective et dans la durée, un développement économique, social et environnemental centré sur l'intérêt, les potentiels et les besoins des populations actuelles, à commencer par les plus démunies. Le développement durable entend non pas un développement statique, immuable (qui dure), mais un développement permettant de garantir la vie et l'équilibre dans la durée ».

Thérèse Skiada, biologiste

« Un processus qui doit être harmonieux, reposant sur une régulation permanente permettant à tous les protagonistes de maintenir un équilibre de leur bio-système. C'est la capacité non seulement d'assurer la viabilité d'un système reconnu mais également d'anticiper sur les besoins à venir et d'améliorer" »